

## Réinscriptions finales pour l'année 2022/2023 pour les étudiants ajournés de l'année 2021/2022

Il est porté à la connaissance des étudiants de la faculté des sciences humaines et sociales ajournés de l'année 2021/2022 du département de psychologie que les réinscriptions finales (version papier) pour l'année 2022/2023 et récupération du certificat de scolarité de l'année en cours et relevé de notes de l'année 2021/2022 se fera selon le programme suivant :

Année d'étude 21/22(ajournés)	Date et heure
<ul style="list-style-type: none"><li>- L2 Orthophonie ajournés.</li><li>- L3 Orthophonie ajournés.</li><li>- M1 Pathologie du langage Ajournés.</li><li>- M2 Pathologie du langage Ajournés.</li><li>- L3 psychologie du travail ajournés.</li><li>- M1 psychologie du travail ajournés.</li><li>- M2 psychologie du travail ajournés.</li></ul>	Mercredi Le 14/09/2022 A 09h00 Amphi 32
<ul style="list-style-type: none"><li>- L2 psychologie ajournés.</li><li>- L2 philosophie ajournés.</li><li>- L3 psychologie clinique ajournés.</li><li>- M1 psychologie clinique Ajournés.</li><li>- M2 psychologie clinique Ajournés.</li></ul>	Mercredi Le 14/09/2022 A 09h00 Amphi 34

**NB :** pour la récupération du certificat de scolarité l'étudiant doit déposer obligatoirement sur place version papier les documents suivants :

- 1- Quittance de paiement des frais d'inscription
- 2- Quitus de la bibliothèque.



Le vice doyen de la pédagogie  
Le 06/09/2022